
États financiers de Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de
Cancer de l'ovaire Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cancer de l'ovaire Canada (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 mars 2019 et 2018, et des soldes de fonds aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2019 et 2018. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 24 juin 2019

Cancer de l'ovaire Canada
État de la situation financière
 Au 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		294 791	193 775
Placements	3	1 107 583	1 083 247
Débiteurs		47 633	81 076
Charges payées d'avance		119 272	98 064
		1 569 279	1 456 162
Immobilisations	4	95 317	123 814
Autre actif à long terme	5	9 534	7 096
		1 674 130	1 587 072
Passif			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	12	183 137	168 189
Subventions et dons reportés	6	293 605	189 349
		476 742	357 538
Soldes de fonds			
Fonds d'administration		1 102 071	1 105 720
Investis en immobilisations		95 317	123 814
		1 197 388	1 229 534
		1 674 130	1 587 072

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Cancer de l'ovaire Canada
État des résultats
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Produits			
Subvention de la fondation		44 464	100 843
Dons			
Particuliers		396 203	419 274
Entreprises		116 319	240 337
Legs		6 486	100 000
Événements		2 599 024	2 795 097
Autres		238 777	130 415
Produits financiers	7	46 004	20 069
		3 447 277	3 806 035
Charges			
Administration		277 300	267 049
Sensibilisation et éducation		1 097 919	1 399 606
Collecte de fonds		1 006 827	1 199 241
Recherche		376 622	424 381
Soutien		720 755	801 362
		3 479 423	4 091 639
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice		(32 146)	(285 604)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	Fonds d'administration	Investis en immobilisations	2019 Total	2018 Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds à l'ouverture	1 105 720	123 814	1 229 534	1 515 138
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(3 649)	(28 497)	(32 146)	(285 604)
Achat d'immobilisations	—	—	—	—
Soldes de fonds à la clôture	1 102 071	95 317	1 197 388	1 229 534

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Cancer de l'ovaire Canada
État des flux de trésorerie
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(32 146)	(285 604)
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	28 497	29 878
Gain à la vente de placements	(13 715)	—
Gain latent sur les placements	—	(568)
	(17 364)	(256 294)
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	33 443	95 877
Charges payées d'avance	(21 208)	(67 415)
Créditeurs et charges à payer	14 948	(53 931)
Subventions et dons reportés	104 256	(159 282)
	114 075	(441 045)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(1 671 633)	(1 135 912)
Augmentation d'un autre actif à long terme	(2 438)	(2 235)
Achat d'immobilisations	—	(152 061)
Produit de la cession de placements	1 661 012	1 765 241
	(13 059)	475 033
Augmentation de la trésorerie	101 016	33 988
Trésorerie au début de l'exercice	193 775	159 787
Trésorerie à la fin de l'exercice	294 791	193 775

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (« COC »), auparavant l'Association nationale du cancer des ovaires (l'« Association »), a été fondée en 1997 et est vouée à vaincre le cancer de l'ovaire. Elle fait preuve de leadership en :

- offrant un soutien aux femmes atteintes de la maladie et à leurs familles;
- sensibilisant les femmes atteintes du cancer de l'ovaire, le grand public et les professionnels de la santé en leur offrant des programmes et des documents éducatifs; et en
- finançant la recherche pour mettre au point des techniques de dépistage précoce, améliorer les traitements et, finalement, trouver un moyen de guérir cette maladie.

Le 7 janvier 1998, l'Association a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, sous la dénomination Fonds Corinne Boyer, pour poursuivre cette mission. L'Association a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le 26 mars 1999, avec prise d'effet le 1^{er} août 1998.

Le 28 février 2007, l'Association s'est regroupée avec l'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada (l'« ancien COC ») pour devenir une seule et même organisation. L'Association a acquis les actifs et repris les passifs et les obligations de l'ancien COC après qu'ils lui aient été transférés.

L'ancien COC a été dissous le 29 octobre 2007 et l'Association a par la suite changé sa dénomination pour Cancer de l'ovaire Canada.

COC a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 mai 2014.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de COC constituent des déclarations de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada. Les principales méthodes comptables adoptées par COC sont les suivantes :

Comptabilisation des produits

COC applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Subventions de recherche

COC comptabilise des charges au titre de la recherche lorsque la subvention de recherche est approuvée par le conseil de gouvernance.

Apports reçus sous forme de services

Les activités de COC dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers étant donné que leur juste valeur ne peut être estimée raisonnablement.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l’amortissement cumulé. Le matériel informatique et de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du contrat de location (quatre ans).

Instruments financiers

Les actifs financiers de COC comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque COC devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l’exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification subséquente de la juste valeur est comptabilisée dans l’état des résultats.

Utilisation d’estimations

La préparation d’états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l’information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l’état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l’exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à ces estimations comprennent certaines charges à payer, les produits reportés et l’amortissement des immobilisations, qui sont basés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Placements

Les placements se composent des montants de 1 107 583 \$ (2018 – 680 460 \$) détenus dans des comptes d’épargne à intérêt élevé. Les instruments de capitaux propres se chiffraient à néant au 31 mars 2019 (31 mars 2018 – 402 787 \$).

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	149 572	60 792	88 780	120 763
Matériel informatique	29 270	24 688	4 582	138
Matériel de bureau	23 613	21 658	1 955	2 913
	202 455	107 138	95 317	123 814

5. Autre actif à long terme

COC a reçu en don une police d'assurance vie dont COC est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, COC doit payer les primes annuelles de la police et COC prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. Jusqu'à présent, aucun produit n'a été comptabilisé dans l'état des résultats à l'égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu'actif à long terme dans l'état de la situation financière. Advenant que COC cesse de payer les primes de la police, le montant inscrit à l'actif à titre d'actif à long terme, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque COC recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu'écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2019, le solde de cet actif à long terme était de 9 534 \$ (31 mars 2018 – 7 096 \$).

6. Subventions et dons reportés

Les subventions et les dons reportés se composent d'apports affectés non dépensés et d'autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des apports grevés d'affectations externes et des autres produits reportés.

	2019	2018
	\$	\$
Solde d'ouverture	189 349	348 631
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	406 453	407 190
Moins : montant comptabilisé à titre de produit de l'exercice	(302 197)	(566 472)
Solde de clôture	293 605	189 349

Le solde comprend les éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Apports grevés d'affectations externes	159 227	125 832
Autres produits reportés	134 378	63 517
	293 605	189 349

7. Produits financiers

Les produits financiers sont présentés comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Produits tirés des ressources non affectées	46 004	20 069

8. Engagements

Contrats de location

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2022, se détaillent comme suit :

	\$
2020	241 972
2021	202 451
2022	95 922
	<u>540 345</u>

Engagement envers la recherche

COC s'est engagé à payer une bourse de 60 000 \$ à un organisme de recherche au cours de l'exercice se clôturant le 31 mars 2020. L'organisme de recherche fera, pour sa part, une contribution d'un montant équivalent à celle de COC.

9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d'informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l'Alberta

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexe se sont élevées à 290 299 \$ (2018 – 351 076 \$).

10. Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, COC conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les directeurs de COC, sous réserve de certaines restrictions. COC a souscrit une police d'assurance responsabilité à l'intention des administrateurs et des directeurs afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, COC a conclu des ententes qui comprennent l'indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, COC n'a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers.

11. Ventilation des charges

Charges liées au personnel

COC ventile les charges liées au personnel en fonction de l’estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s’élevait à 1 824 981 \$ (2018 – 2 014 976 \$) et a été ventilé dans l’état des résultats comme suit :

	2019	2018
	%	%
Administration	21	19
Sensibilisation et éducation	37	36
Collecte de fonds	16	16
Recherche	2	5
Soutien	24	24
	100	100

Charges administratives

Les principales composantes des charges administratives assujetties à la ventilation sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Charges communes		
Occupation	245 899	283 857
Frais généraux et liés au siège social	136 171	170 562
Honoraires du personnel comptable	167 511	190 592
Services professionnels et services-conseils	64 654	70 634
Total des charges communes avant ventilation	614 235	715 645

Charges administratives communes

Les charges communes sont ventilées selon l’estimation de la direction de la proportion de l’avantage reçue par chacune des fonctions. Les charges communes sont ventilées comme suit :

	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Administration	57 125	10	71 693	10
Sensibilisation et éducation	185 703	30	214 651	30
Collecte de fonds	92 852	15	107 325	15
Recherche	92 852	15	107 325	15
Soutien	185 703	30	214 651	30
	614 235	100	715 645	100

12. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et les charges à payer comprennent un montant de 21 296 \$ (31 mars 2018 – 18 676 \$) lié aux sommes à remettre à l’État.